

S'adresser à la honte pour la désincarcérer

Dans une réflexion théorico-clinique rigoureuse Elisabeth SCHMITLIN approche la clinique de la honte dans le milieu carcéral, de sa place de médiatrice familiale. Elle présente une observation et une analyse du mécanisme de la honte chez le père – détenu et sa famille ainsi que sa pratique et son expérience de construction d'un dispositif de médiation qui prenne en compte la réalité de l'incarcération et la complexité/subjectivité des processus à l'œuvre. La médiation face au défi des effets d'enfermement de la honte vécue en prison, véritable double peine pour ses pères...et leurs familles.

Qu'est-ce que la honte ? Comment en parler en médiation familiale ? l'expérience carcérale peut-elle servir d'exemple ?

La honte est un sentiment que l'on éprouve, une perception que l'on a de soi, lorsque, dans certaines situations, personnelles et sociales, on confronte sa propre image aux regards des autres. On se compare, on s'évalue, on se juge, on se justifie, on se cherche des excuses. On se sent autant jugé qu'on se juge soi-même ! La norme extérieure est intériorisée, elle devient le verdict d'une vérité de soi. Quand elle est négative, la norme produit un stigmatisme qui marque chacun de nos actes. Ce dernier s'inscrit sur les corps, au point de croire qu'on le lit sur le visage avec des signes qui marquent les comportements et la gestuelle.

La sanction des normes sociales, voire de la loi, fait ressentir sa propre image et son identité comme dégradée, inhibée, comme culpabilisée. N'est-ce pas le cas de celui qui vit une sanction d'enfermement ? Etiqueté ainsi, porteur d'une marque sociale infamante, il en fait une blessure personnelle. Aux difficultés quotidiennes de l'incarcération, le prisonnier y ajoute ses tentatives de voiler cette image, de la dissimuler pour que sa dégradation échappe aux autres. Dans ses efforts pour « faire comme si », la personne s'impose une double peine,

¹Elisabeth SCHMITLIN est médiatrice familiale (DEMF) à Tours. Intervenante en milieu carcéral, en collaboration avec d'autres professionnels, elle a fondé l'association Médiation Opportunités & Perspectives (MOP) et le groupe de réflexion sur l'enfermement, en 2012. Par ailleurs, elle est l'auteur de l'ouvrage « *Au cœur de la prison, la médiation familiale* » paru aux Editions Chroniques sociales en mars 2020.

celle de la prison et celle d'un contrôle quotidien de soi pour que le stigmat ne soit pas visible. Cette option culmine dans l'univers familial et connaît une intensité supplémentaire lorsque la prison interfère avec la famille.

Suivons Paul et ses filles jumelles de trois ans². Paul qui, dans sa volonté de séparer sa situation de père de celle de prisonnier, illustre bien l'idée de préservation de l'image de soi.

« Je loupe la 1^{ère} rentrée scolaire de mes filles. Elles me demandent tout le temps... à l'école, elles vont bien. J'essaie de faire le dur, je ne veux pas pleurer, je ne veux pas recevoir de photo de mes filles ici, car ici, on est en prison. Le visage de mes filles ne rentrera pas ici, même pas un tissu avec leur odeur. Je les préserve. Je suis d'abord prisonnier ».

Dans la foulée, il affirme : *« C'est dans ce sens que je suis papa et ce fut mon mode opératoire dès que je suis arrivé. Mes filles appartiennent à l'avenir or, ici, ce n'est pas l'avenir. Je veux préparer ma sortie pour essayer de limiter la casse... je veux être un papa normal. J'ai peur de rentrer dans une mentalité carcérale, d'être transformé. Ici, tout est fait pour que je devienne un bandit, que je reste ici... Si je n'avais pas ma famille, je serais un bandit. Je fais le dur mais jusqu'à quand ? ».*

I – s'adresser au prisonnier ou s'adresser au père ?

Paul cherche à construire une étanchéité entre le prisonnier et son rôle de père dans sa famille : *« Je loupe la 1^{ère} rentrée scolaire de mes filles. Elles me demandent tout le temps... à l'école, elles vont bien. J'essaie de faire le dur, je ne veux pas pleurer, je ne veux pas recevoir de photo de mes filles, car ici, on est en prison. Le visage de mes filles ne rentrera pas ici, même pas un tissu avec leur odeur. Je les préserve. Je suis d'abord prisonnier ».*

Dès le choc de l'incarcération, Paul doit vivre la honte de la perte de tous ses autres rôles sociaux : le père nourricier disparaît. Le père symbolique est mis entre parenthèse.

La prison touche son identité et son image, tant sociale que subjective. L'institution évalue le prisonnier comme un « objet » dont elle a la charge. Elle le définit uniquement à partir d'elle-même. Le prisonnier, lui, se juge lui-même. Se situer dans un système d'appréciation, positive ou négative, est porteur de honte. Or, vivre socialement, exige une opinion de soi, équilibrée, confiante et assurée !

² Le cas de Paul est tiré de l'expérience de médiatrice familiale, en prison, d'Elizabeth SCHMITLIN et a été travaillé dans son groupe de réflexion de l'Association MOP

L'exemple de Paul illustre combien la honte de l'incarcération ne doit, pour lui, en aucun cas quitter les limites de sa personne. Sa priorité est de protéger ses filles de la contagion du stigmate et de la honte. Toute une mise en scène du masque et du secret se met, alors, en place : « *pas une photo... pas l'odeur...* » Construire une barrière étanche entre l'homme et le père devient, pour lui, une question de survie. C'est son combat ! « *Quelque part, je ne suis pas en prison* ». La peur qui l'envahit est que sa honte atteigne ses filles. Préserver leur innocence est sa priorité. Aucune d'elles ne doit porter sa honte !

La honte cachée n'est-elle pas celle que l'on n'est pas capable de porter ? L'annuler ne revient-il pas à faire croire que l'on cherche à la maîtriser, en toute puissance et que l'on va avoir gain de cause ? Cette honte de Paul n'est-elle pas en rapport avec ce qu'il entend par père idéal. ? Elle participe d'un imaginaire qui devient, pour lui, une nécessité, car, comme nous l'avons vu, tout rapport d'altérité et de lien aux autres, exige une certaine confiance dans la valeur de son image. Une représentation de soi positive est indispensable à la bonne marche des interactions sociales !

Cette césure entre le prisonnier et le père, auquel Paul se confronte avec acharnement, est au cœur de la médiation familiale. Le message qu'elle transmet est qu'à vouloir trop se fixer sur son état de prisonnier, tout en le masquant, Paul finit par annuler la réalité du père, dans sa fonction comme dans son vécu. L'idéal de père, qu'il cherche à protéger et à atteindre, est une image à laquelle il s'agrippe. Le statut de prisonnier, à la différence de celui de père, repose davantage sur un état social imposé par la société, que sur la personne elle-même. Le médiateur intervient à ces deux niveaux d'altérité et de perception de soi, à l'égard de soi et des autres, en lien avec les siens. Dès la première rencontre, voire le premier regard, la mise en place de la position de Tiers devient un enjeu.

En s'adressant à la personne, dans sa position de père, la médiation familiale contourne la question de l'enfermement et le statut de prisonnier. Elle accentue la dimension symbolique de la fonction paternelle. Mettre de côté le prisonnier a l'avantage de placer au premier plan une personne qui, au-delà de la prison, doit reconnaître et assumer son identité et la perception qu'il a de sa position de père. C'est à ce dernier que le médiateur s'adresse. Ce père que, justement, Paul cherche à nier. Ses efforts pour mettre des barrières qui sont, pour lui, évidents sont abordés dans le processus de médiation.

Pour protéger ses filles de la honte de l'enfermement, Paul ne veut pas qu'elles viennent le voir. Il pense qu'elles doivent être préservées de ce qui l'atteint. Il craint que la

prison ne les contamine. La peur l'envahit de ne pas être assez fort pour leur éviter ce que ce type d'enfermement implique. Si cette barrière étanche, qu'il érige entre la prison et ses filles, venait à s'effondrer, si ces dernières se rendaient compte que leur père est un prisonnier, le poids de la honte et de la désappropriation lui paraîtraient insurmontables.

La posture tierce du médiateur anime un espace où la personne détenue peut parler d'une position et d'une fonction de père, réelles, telles qu'elles pourraient être vécues par la personne elle-même. Il s'agit de se détacher de la construction de figures idéalisées, tant celle du prisonnier idéal que celle d'un père qui devrait être vierge de ses fautes et de la peine endurée. Cette coupure, induit Paul dans une dénégation qui place la honte non du côté du prisonnier mais de celui d'un idéal de père qu'il cherche à protéger et à atteindre.

« *Je suis d'abord prisonnier* », Pour Paul cet état envahit son identité et son entourage. Il le fait exister même en dehors du monde de la prison. Quant au prisonnier qu'il est, eh bien, il s'en arrange !

La médiation familiale permet d'établir une relation réelle entre un père qui ne veut rien savoir du prisonnier et un prisonnier qui ne veut rien savoir du père. La honte déniée, cherche à sauver les deux. Telle est la « mission impossible » que se propose de prendre en charge le médiateur familial.

En se centrant sur la question du père, la médiation familiale fait en sorte que l'étanchéité construite entre le prisonnier et le père puisse être parlée, élaborée et pourquoi pas dépassée. L'orientation donnée vise à faire bouger les places, tant celle de prisonnier que de père, afin qu'elles ne soient plus complètement coupées l'une de l'autre.

II – le travail de la honte :

Paul ressent pourtant que cette étanchéité n'est pas si solide qu'il le voudrait : « *C'est dans ce sens que je suis papa et ce fut mon mode opératoire dès que je suis arrivé. Mes filles appartiennent à l'avenir or, ici, ce n'est pas l'avenir. Je veux préparer ma sortie pour essayer de limiter la casse... je veux être un papa normal. J'ai peur de rentrer dans une mentalité carcérale, d'être transformé. Ici, tout est fait pour que je devienne un bandit, que je reste ici... Si je n'avais pas ma famille, je serais un bandit. Je fais le dur mais jusqu'à quand ?* ». Paul découvre qu'il n'a pas la force de porter, dans un même mouvement, la figure du père et celle du prisonnier.

La médiation familiale lui fait découvrir que la figure idéale, qu'il a construite, vacille et s'effrite, au fur et à mesure des entretiens. Cette stratégie, empreinte de toute puissance, ne lui permettait pas de se rendre compte que ces filles, qu'il voulait protéger de la honte, ne sont pas celles qui manquent à sa tendresse et à son amour.

Accepter de les voir supposerait, pour lui, de faire le deuil de la figure « totale » qu'il a construite de son enfermement. Il pourrait, alors, assumer et affronter la frustration et la souffrance des moments d'absence de ses enfants. Être un père différent de celui qui trace des frontières, qui se clôt dans une citadelle pour se protéger de la honte, le libérerait des obstacles qu'il a érigés. Le manque, s'il est admis, dissiperait toutes les voiles et tous les clivages que Paul a soigneusement élevés au niveau de la rigidité d'une loi.

Paul a l'impression que construire cette étanchéité est à la fois un devoir et un combat, tout en sentant qu'elle est fragile. En même temps, le besoin du lien lui est prégnant afin de ne pas sombrer.

Dans sa conception, la prison doit forcément le transformer en bandit : « *Je fais le dur ici mais jusqu'à quand ?* » : cette fragilité ressentie, la médiation familiale va s'en faire provisoirement la dépositaire et la gardienne. Car, comme il le pressent lui-même, c'est une position intenable. Paul est dans un univers où l'image de soi est une lutte permanente vis-à-vis des autres prisonniers, des surveillants... L'omniprésence de l'institution carcérale, par la pression qu'elle exerce sur les personnalités, est juste titre ressentie comme un danger pour l'image de soi. La prison est bien un lieu qui exerce une pression sur les personnalités.

Arrêtons-nous à cette remarque de Paul à propos de l'espace de médiation : « *Ici, mes paroles sont comme dans le coffre-fort* » : La métaphore du « coffre-fort » permet de lui donner le courage de s'aventurer dans un travail sur un doute, celui d'un père idéal qui ne peut totalement ignorer le père confronté à cette épreuve. Or le doute laisse plus d'ouverture qu'une certitude inébranlable ! La personne détenue dépose, dans la médiation, sa réalité de la relation aux siens afin de ne pas les envahir. Le médiateur se propose que, durant le processus, la honte se dénoue, afin que Paul puisse affronter la douleur de la perte de la relation concrète avec ses filles. Perte qui était déniée au départ. Paul pensait que le père idéal était « le tout du père » alors que dans la souffrance de l'absence des filles, un père qui n'est pas « un tout entier » se révèle à lui. Mettre en relation ce père idéal avec le père réel pris dans la souffrance et l'épreuve est bien l'objet de la médiation.

Le « coffre-fort » donne une certaine protection à la honte. Rien ne sort ! Le Coffre-fort a une forme symbolique qui donne l'idée que tout ne va pas se répandre partout. Il faut, cependant lui adjoindre une exigence : la parole ne doit pas être bloquée, mais plutôt

l'empêcher de dériver, condition de sécurité et de structuration. La confiance et la sérénité que rend possible la position tierce crée un espace où peut être approchée une vérité du langage. La présence du médiateur rend les choses dicibles.

Grâce à lui, Paul prendra conscience que ses décisions sur le « prisonnier qui est en lui » ainsi que « père en lui » ne sont pas tout à fait de taille à faire face à la complexité de sa situation. Il percevra que la position paternelle suppose de passer des accords, de négocier avec le statut de prisonnier et, ceci, de manière tout à fait différente de celle du « diktat » d'étanchéité qu'il avait, si rigidement, construit. Une libération devient alors possible ! Selon Winnicott, le père « suffisamment bon » doit se détacher de l'image d'un père idéal et tout puissant. Le médiateur familial, tel un protecteur du « quant à soi », caisse de résonance de la complexité, peut rendre la chose possible. La parole partagée, grâce à un tiers, permet de devenir explicite, voire publique, sans jamais faire perdre la face.

III - Comment la médiation familiale travaille-t-elle la honte ?

Aider la personne à prendre de la distance vis-à-vis de ses actes et éloigner son identité de celle de la honte, devient l'objectif.

Dans le contexte pénal, la médiation familiale implique trois étapes principales : l'information collective au quartier de l'arrivant, les entretiens individuels pour une "médiation navette" (les allers-retours entre la personne détenue et sa famille par le biais d'entretiens individuels) et enfin, les entretiens communs en détention.

Par la médiation navette, peu à peu, la personne détenue et la famille prennent conscience, de part et d'autre, de la situation. Car d'entretien individuel en entretien individuel, face au récit de l'un envers l'autre et donc des prises de consciences qui s'en suivent... le déni progressivement disparaît. En effet, la médiation navette intègre dans la relation la réalité du monde extérieur. Petit peu, par petit peu, elle permet une déconstruction des images idéales et fait place à la complexité des relations familiales. La médiation navette est là pour installer un temps où les choses peuvent se mettre au travail au rythme qui sont les leurs. Elle offre, petit peu, par petit peu, aux personnes, d'un côté comme de l'autre, l'occasion de déposer la honte dans le « coffre-fort ». Ainsi, lors du premier entretien commun, les personnes, encouragées par une écoute non jugeant, commencent déjà à évoluer vis-à-vis de la situation de départ,

En effet, la médiation navette fait « baisser les angoisses », elle est un « sas de décompression », particulièrement nécessaire dans le contexte de la prison. Elle doit répondre à une attente de sens et à des besoins précis. Cette situation navette est particulièrement propre au contexte de l’incarcération.

Le tiers est comme un « vibrato » entre la personne détenue et le membre de sa famille. Travail subtil, puisqu’il demande de la neutralité, sans être neutre de ce qui est, de ce qui est entendu et de ce qui est ressenti. C’est-à-dire qu’il se doit d’être vrai, car les personnes ont besoin de se confronter à un regard extérieur qui repose sur une éthique. Par exemple, évoquant l’entretien individuel avec la personne, à l’extérieur : « *Elle fut très aimable, m’a très bien reçue... bel entretien d’une heure trente...* » ou « *Elle est tout à fait prête à coopérer...* » ou encore « *Moi, je n’ai pas senti de réticence pour venir en entretien commun.* ». Le tiers doit donc être à la fois un messager qui n’annule pas un regard propre. Il ne s’agit pas, non plus, de faire une analyse de la situation, mais de ponctuer par une parole qui soit la sienne. S’il se doit de fonctionner tel un “magnétophone”, il est important que ce soit un magnétophone qui vibre, sinon il risque, selon la formule de Maurice Bellet, philosophe, d’être plus « une bûche » qu’ « un magnétophone ». Beaucoup est dans le regard chaleureux qui accompagne. Du côté de la famille, il est difficile d’accepter de rentrer dans ce lieu, sans être atteint par la honte, jusqu’à la submerger parfois. La médiation navette prend en compte la violence du choc. Elle accompagne ainsi la famille à poser, progressivement, un autre regard sur celui qui est incarcéré.

La démarche du médiateur familial est de faire en sorte que la honte ne s’enferme plus dans le silence, afin que les personnes ne se projettent pas dans ce que l’autre pourrait penser de la faute et de l’étiquette de celui qui l’a commise. Entrer dans un espace de médiation revient à faire circuler un « dire » qui inclut les personnes dans une humanité dont la honte est le refus. Condition pour que les personnes ne se vivent pas comme un déchet qu’on doit masquer.

Quelle est la porte de sortie ?

Ne serait-ce pas d’éprouver la honte comme quelque chose qui n’est pas simplement un objet visible qui risque de se diluer dans un espace public, mais, plutôt, d’en faire une connaissance intime ?

Conclusion :

Si la prison enferme le prisonnier dans la problématique de la honte, la médiation en est l'ouverture. Elle s'adresse à la personne, non pas en tant que prisonnier, mais en tant que sujet humain.

Par le biais du récit, la médiation familiale accompagne ce cheminement qui donne une force pour se faire face à la honte, pour la comprendre, en lui donnant un sens, et pour l'assumer au lieu de la nier et de la fuir. Le travail de médiation familiale révèle que la honte est bien une construction sociale qui tend à négativer la place du Sujet. Ce travail sur l'effondrement qu'induit la honte, comme si tout devait s'y soumettre, se fait grâce à la prise en compte de la complexité dans laquelle se trouvent les personnes, tant à l'intérieur des murs qu'en dehors.

La médiation familiale subvertit les effets concrets et subjectifs du mécanisme de la honte dans lequel chacun, en tant qu'être social et sujet singulier, a vite fait de s'enfermer.

Ne s'agit-il pas là d'une désincarcération de la parole ?